

N° 1228

du 07  
MAI 2019



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 2è Forum de " la Ceinture et de la route"

Plus de 64 Milliards de dollars  
d'accords signés, un impact  
direct sur l'économie mondiale

P.7 Sur la base de leurs priorités  
stratégiques régionales

Les ACP tiennent toujours à  
un « accord mutuellement  
avantageux » avec l'UE

## P.3 Sur les plans environnemental et social

# Un Plan de 16 actions pour mieux gouverner le minier, à court, moyen et long termes

P.7 Liberté de la presse au Togo

Un léger mieux, encore des  
défis à relever, selon l'OTM

P.4 Améliorer l'intégration quantitative et qualitative des jeunes  
femmes et hommes

Un projet-conseil va bénéficier à 6 villes  
togolaises dans le secteur de l'éducation

P.3 Lancement officiel du mécanisme forêts et paysans

Le Togo veut restaurer  
1.400.000 ha de terres  
dégradées d'ici à 2030

P.4 Première Edition des bonnes pratiques en matière d'efficacité organisationnelle

PASYD (Togo) parmi sept  
lauréats des Prix d'Excellence  
des OSC africaines



Mine à ciel ouvert de phosphates de la SNPT

## AZIMUTS INFOS

## Airbus va construire les 900 satellites de OneWeb

OneWeb vient de passer commande de ses 900 satellites pour vendre un accès Internet bon marché à l'ensemble des habitants de la Planète. Airbus Defence and Space devra les construire à la chaîne avec un lancement est prévu... dès 2018.

Connecter la totalité des Terriens au réseau Internet est un enjeu de taille et une nécessité tant la Toile devient un service d'utilité publique. En effet, selon les Nations unies, 4,3 milliards de personnes n'ont pas accès à Internet. Pour y parvenir, plutôt que de développer des infrastructures terrestres, de nombreux projets parient sur l'utilisation de constellations de satellites. Si certaines sont déjà en service, comme la constellation d'Orbcomm et ses douze satellites, d'autres projets prévoient de mettre des centaines de satellites en orbite, voire des milliers comme c'est le cas de Google et SpaceX, réunis dans une entreprise commune.

Un de ces projets appelé OneWeb a fait sensation lors du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget. L'entreprise Airbus Defence and Space a en effet été sélectionnée comme partenaire pour la construction de sa constellation qui comptera 900 satellites. À ce nombre impressionnant de satellites à concevoir et fabriquer à la chaîne s'ajoute une date de livraison étonnamment proche : les premiers lancements sont prévus dès 2018 sur une orbite basse.

## Quatre satellites à produire chaque jour

Pour Airbus Defence and Space, il faut créer une capacité exceptionnelle de production de satellites à grande échelle qui va révolutionner l'industrie spatiale mondiale. Pesant chacun moins de 150 kilos, les dix premiers satellites seront conduits sur le site de Toulouse, tandis que la production de série sera mise en place dans une usine dédiée aux États-Unis.

"Ce partenariat ouvre un nouveau chapitre de l'histoire spatiale, s'est félicité François Auque, directeur général de Space Systems. Être sélectionné par OneWeb pour produire plusieurs petits satellites par jour a été une source d'inspiration pour le développement de modes de conception innovants et de processus de production d'applications spatiales de haute performance, à très grande échelle et à des coûts compétitifs."

Une fois construits, ces satellites devront être lancés. Comment ? À quel rythme ? Interrogé à ce sujet, Stéphane Israël, président-directeur général d'Arianespace, a simplement confié qu'avec trois lanceurs et quatre sites de lancement (trois en Guyane et un quatrième à Baïkonour avec Starssem), Arianespace peut honorer ce contrat.

Enfin, cet accroissement significatif du nombre de satellites en orbite pose les questions de l'encombrement et du risque de collision avec des débris spatiaux. Il sera donc nécessaire de s'assurer que ces nouveaux utilisateurs de l'espace respectent les règles pleines de bon sens auxquelles les agences spatiales et les opérateurs de satellites s'astreignent pour limiter les risques de collisions accidentelles.

## Exposition Paysages urbains et visages anonymes de Souleimane Barry

L'Hôtel Onomo accueille du 2 au 31 mai, une exposition du peintre burkinabé Souleimane Barry. Souleimane Barry est un peintre franco-burkinabé né au Burkina Faso début des années 80. Il a reçu une formation académique en art plastique auprès d'artistes de son pays d'origine mais également européens, tout en initiant une carrière de musicien qu'il poursuit encore aujourd'hui.

Son installation en France en 2010 a été pour lui une nouvelle source d'inspiration et a radicalement fait évoluer son style pictural. Pour l'exposition à l'hôtel ONOMO - Lomé et dans le cadre du label ONOMO Visual Art, Souleimane Barry présente "Paysages urbains" et "visages anonymes", deux séries réalisées en 2018 dans son atelier en bord de Loire à Blois (France) et qui ont fait l'objet d'exposition en Touraine (France) et aux États-Unis.

Dans la série "Paysages Urbains", Souleimane Barry s'attache à représenter les villes de son continent en travaillant sur la couleur pour en saisir autant l'atmosphère liée au changement de luminosité que la beauté brute des enchevêtrements d'habitats des quartiers populaires. Les œuvres sont peintes ici sur toile, les teintes sont chaudes et vives et l'artiste utilise des traits blancs pour délimiter et relier les couleurs. La série des "Visages anonymes" sur toile ou papier est marquée par la sobriété pour mettre en lumière les traits des personnages et leurs expressions. Souleimane Barry participe à sa



manière à rendre une dignité à toutes ces personnes en errance.

Exposition ouverte depuis le 02 mai dans le magnifique hall de l'Hôtel ONOMO.

Période : 02-31 mai  
Lieu : Hôtel ONOMO  
2 MAI / 31 MAI - HÔTEL ONOMO | ENTRÉE LIBRE & GRATUITE

## Concert / Agenda

## La nuit du reggae sur la scène de l'IFT le 18 mai prochain

Le reggae est une musique populaire jamaïcaine née à la fin des années 1960, de la fusion du ska et des rythmes calypso locaux avec le blues et le rock and roll nord-américain, et caractérisée par un rythme binaire syncopé avec le décalage du temps fort. Le genre se métamorphose en reggae, un terme que l'on doit à Frederic Toots Hibbert compositeur en 1967 de do the reggay. Le

jeudi 29 novembre 2018, le reggae de Jamaïque a été inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO, pour sa "contribution" à la prise de conscience internationale "sur les questions d'injustice, de résistance, d'amour et d'humanité", grâce à des artistes comme Bob Marley.

Peace Forever et l'Institut Français du Togo présentent pour la seconde année consécutive la nuit

du reggae. Pour marquer le 38ème anniversaire de la disparition de BOB MARLEY et les 51 ans du reggae, les stars de la musique Reggae Ragga Dancehall se retrouvent le 18 Mai 2018 à l'Institut Français du Togo pour célébrer la NUIT DU REGGAE. Venez découvrir sur scène AGBADJA blu, Empress Rubben, Naty and Stones, Jah Stone, Beighy Star, Waw



Tamkoundi, Ibrahim Koanda et plein d'autres venus du Togo, du Ghana et de la Côte d'Ivoire.

18 MAI / 20H00 | GRANDE SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 1.000 FCFA - LOMÉ

## Festival

## Togoville jazz festival avec Vicky Bila, Zeaya Ka et Mitibkiéta

La cinquième édition du Festival Togoville Jazz aura lieu du 13 au 26 mai à Lomé, Togoville, Baguida, Agbodrafo et Aného, sous le thème : Arts et Métiers de la scène, Passion ou Profession. Sur la grande scène de l'IFT de Lomé se tiendra le 24 mai un concert en hommage à Vicky Bila, grande chanteuse de jazz togolaise qui s'est rendu célèbre en Afrique dans les années 90 pour sa démarche originale, fusionnant Jazz



et rythmiques traditionnelles de son terroir. Elle sera accompagnée de Zeaya Ka, sensation afro-soul du festival Tchélé Lekema 2018, et du quintet franco-burkinabé Mitibkiéta, qui nous berce de leur Jazz aux fortes couleurs mandingues

Togoville Jazz est le Festival de Jazz et des Musiques du Monde organisé par Level Production, et a lieu au Togo chaque année depuis 2015. Les quatre premières éditions

se sont déroulées entre Lomé, Agbodrafo puis Togoville, et ont valu au festival d'être labellisé par l'UNESCO à travers le Monk Institute of Jazz après la 2e édition. Le concert prestige de cette édition se déroule à l'Institut Français du Togo et vient rendre hommage à Vicky Bila,

24 MAI / 20H00 | GRANDE SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA - LOMÉ

## Nécrologie

## L'écrivain Philippe Carrese est mort

L'écrivain et réalisateur Philippe Carrese est mort dimanche 5 mai à Marseille à l'âge de 63 ans des suites d'un cancer. Né à Marseille en 1956, il est entré à l'Institut des hautes études cinématographiques en 1974 et commence une carrière de réalisateur en 1984 avant de publier son premier roman, Trois jours d'engatse, chez Méditerranée en 1994 (réédité à L'Aube en poche en 2014).

La vie de la cité phocéenne a marqué son œuvre audiovisuelle et littéraire. Il a été l'auteur d'une vingtaine de polars dont Le bal des

cagoles (Fleuve Noir, 2000), Conduite accompagnée (Fleuve noir, 2002), Les veuves gigognes (Fleuve noir, 2005) ou encore Place aux huiles (L'Écailler du Sud, 2005). Les éditions de l'Aube ont publié sa Légende Belonore en 2016, Retour à San Catello en 2015 et réédité une partie de son œuvre, notamment en 2014 Endave, initialement paru chez Plon en 2009 (Sélection du prix roman Fnac, 1re sélection du prix Médicis).

La maison a publié Une histoire de l'humanité, tome 1 et fin, en avril der-

nier, qui traite de la complexité des grandes phases de l'évolution, depuis les origines de l'humanité jusqu'à aujourd'hui. La version poche est prévue en juin dans la collection "Mykros". Philippe Carrese avait également écrit une série en 7 tomes de romans pour la jeunesse, Marseille, quartiers sud, de La grotte de l'aviateur en 2003 à Le fantôme de la bastide en 2010 dans la collection Souris noire de Syros Jeunesse. Il a aussi été édité chez Florent Massot (Graine de courge, Flocon Paradise).

Il avait réalisé en parallèle plus de 400 épisodes de la série "Plus belle l'avie" depuis 2006. Marseille, la ville-décor du feuilleton de France 3, avait été aussi l'objet de deux livres signés par lui : Marseille, du noir dans le jaune (Autrement, 2001) et Marseille croquée par... (Amarcasse éditeur, 2007). Le réalisateur avait été primé pour son film Malaterra, tourné en provençal en 2004, et pour un téléfilm historique, Liberata (2005), tourné en partie en langue corse. Philippe Carrese a également réalisé un long-métrage, Cassos, en 2012.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA

Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

Sur les plans environnemental et social

## Un Plan de 16 actions pour mieux gouverner le minier, à court, moyen et long termes

Late Pater

En 2017, le Togo comptait 65 permis d'exploitation minière contre 27 en 2010, soit une augmentation de 58,5% pour la période. La demande de permis d'exploitation s'accroît rapidement, principalement en ce qui concerne les permis liés à la production des matériaux de construction et les permis d'exploitation à petite échelle. Concernant les permis pour les matériaux de construction (petite mine), le pays comptait 23 exploitations en 2017, majoritairement dans la région Maritime. L'industrie minière togolaise est dominée par cinq grandes sociétés qui sont titulaires des permis d'exploitation à grande échelle : SNPT, WACEM, SCANTOGO Mines, MM Mining et POMAR. Les activités d'exploration minière ont connu une augmentation entre 2010 et 2014 de 38 à 56 permis d'exploration, respectivement, pour ensuite diminuer considérablement à 35 permis d'exploration en 2017. A la fin 2017, le Togo comptait 13 entreprises minières avec des permis d'exploration, principalement sur l'or, platine, zinc, plomb, cuivre et uranium dans la région Centrale ; l'or, nickel, zinc, plomb, cobalt, chrome, cuivre, platine et dolomies dans la région des Plateaux ; le phosphate (Bassar) et l'or dans la région de la Kara ; le manganèse dans la région des Savanes. A la fin avril 2018, 7 nouveaux permis d'exploration sont attribués à 4 entreprises minières concernant principalement l'or (Jun Hao Mining Togo SA, IMM Communications Afrique) dans la région Centrale et les métaux tels que le

cuivre, chrome et titane (Mning and Minerals Sarlu) dans la région de la Kara.

Au cours des deux dernières décennies, l'industrie minière a été principalement axée sur le phosphate qui est exporté, ainsi que sur le calcaire pour la production de matériaux de construction comme le ciment et le diinker. Suite à un programme de recherche, des réserves d'autres minéraux inexploités, tels que le fer, la chromite, le manganèse et la bauxite, en plus de réserves inexploitées de phosphate carbonaté, ont été découvertes. Et selon le rapport final de l'évaluation environnementale et sociale stratégique du secteur minier au Togo, datant de novembre 2018, la réforme du secteur minier au Togo prévoit d'intégrer cette politique de diversification pour favoriser le développement de l'exploitation des ressources minérales présentes.

Le même document, produit dans le cadre du Projet de développement et de gouvernance du secteur minier (PDGM), établit un Plan d'action à 16 points pour une meilleure gouvernance environnementale et sociale dans ce secteur. Ce Plan est le principal résultat du processus d'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS). Il est basé sur les recommandations stratégiques visant l'ajustement du cadre politique, légal et institutionnel pour une meilleure gestion des aspects environnementaux et sociaux du secteur minier. Au total, **seize actions** proposées et classées.

**À court terme.** Elaborer une stratégie de croissance et de gestion du secteur minier togolais, tant artisa-



Mine à ciel ouvert de phosphates de la SNPT

nal qu'industriel ; mettre en cohérence la stratégie de développement du secteur minier avec les autres stratégies sectorielles en place et le futur Schéma national d'aménagement du territoire ; réaliser une étude socioéconomique détaillée du secteur artisanal sur l'ensemble du territoire ; procéder à la formalisation du secteur minier artisanal ; mettre en place un cadre légal de relocalisation involontaire des communautés affectées par les projets miniers, basé sur les meilleures pratiques internationales en la matière ; élaborer un guide d'identification des impacts sociaux potentiels (risques) des projets miniers ; renforcer la formation/sensibilisation des acteurs du secteur minier concernant la gestion des aspects environnementaux, sanitaires, sécuritaires et sociaux ; renforcer le cadre de collaboration entre les institutions liées à la gouvernance du secteur minier.

**À moyen terme.** Procéder à la révision du Code minier ; renforcer la précision et le niveau de contrainte des règles, leur système d'application et la sévérité des sanctions liés à l'application des textes juridiques pour la gestion environnementale et sociale du secteur minier ; struc-

turer et renforcer les capacités de la direction générale des mines et de la géologie (DGMG) pour une meilleure gestion environnementale et sociale du secteur minier ; renforcer les capacités de l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) par rapport à la gestion environnementale et sociale du secteur minier ; garantir la consultation de tous les rapports environnementaux et sociaux soumis par les sociétés minières.

**À long terme.** Mettre en place un système de partage des données environnementales entre les différentes institutions concernées ; mettre en place des structures de formation professionnelle dans les zones minières ; rendre obligatoire la mise en place d'un service dédié à la gestion des impacts sociaux (service communautaire) à partir d'un certain volume de chiffre d'affaires des industries minières.

«Les impacts actuels sur le climat seront certainement amplifiés avec la croissance du secteur minier résultant de la politique minière du gouvernement. Dans ce contexte, le Togo doit prendre des mesures effectives afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur minier industriel et semi-industriel dans les années à venir», souligne le rapport. Et pour cause, un état des lieux a constitué la base pour le diagnostic des principaux impacts environnementaux et sociaux du secteur minier. Les principaux impacts

**environnementaux négatifs de l'exploitation minière artisanale** identifiés sont l'érosion et la perte de terres agricoles ; la perturbation du régime hydrologique des cours d'eaux lorsqu'il s'agit d'exploitation alluvionnaire d'or ou de diamant ; la perturbation des habitats et de la biodiversité aquatiques ; la dégradation des forêts et de la biodiversité, et par conséquent, l'incidence sur le changement climatique ; la dégradation du paysage. L'exploitation minière artisanale au Togo se fait de façon rudimentaire avec des outils simples, et parfois avec l'utilisation d'engins mécaniques. Des produits chimiques ne sont pas utilisés (mercure, cyanure).

En lien avec le secteur **minier industriel et à la petite mine**, les impacts sur les sols sont l'érosion, l'altération du paysage, de la topographie et de la stratigraphie, l'instabilité de terrains, la perte de terres arables ou de pâturage, la perte de fertilité, la pollution chimique, les dé-

versements accidentels d'hydrocarbures. Les impacts sur les ressources en eau douce et sur le milieu marin sont dus principalement aux effets sur le régime et la sédimentation des cours d'eau (servant de zone de prélèvement pour l'activité minière, ou d'exutoires des résidus miniers) dont les modifications (érosion, colmatage) influent sur la recharge des nappes ; à la pollution directe des cours d'eau et de la mer par les déversements de résidus miniers et autres déchets, vidanges, etc. ; à la pollution de l'eau souterraine à travers le phénomène d'infiltration des eaux de mines (de ruissellement et d'exhaure), des eaux du bassin de décantation (qui peuvent contenir des métaux lourds, phénols et radionucléides), et des hydrocarbures et huiles de vidange ; aux déversements accidentels de résidus miniers et autres produits toxiques associés aux activités minières (rupture du bassin de décantation, déversement de bennes de camions, de minéraliers, de stocks portuaires, de carburants, produits chimiques, etc.) ; à la pollution indirecte venant des réemplois de résidus miniers en remblais de routes, des lixiviations de remblais et de décharges, des retombées de poussières, etc.

Les plus importantes sources de pollution atmosphérique liées aux opérations minières industrielles au Togo sont les particules de matières transportées par le vent, à la suite de fouilles d'abattages par explosion, de transport de matériaux (carrion, train, convoyeur), de l'érosion par le vent, des poussières fugitives provenant des installations de traitement, des chargements du minéral au port, des décharges de résidus et des routes de circulation ; les émissions de gaz d'échappement provenant de sources mobiles (voitures, camions, équipements lourds) augmentent les niveaux de particules en suspension ; et les émissions de gaz provenant du traitement des minéraux, de la combustion de carburants dans des sources fixes et mobiles, et des explosions. L'exploitation minière industrielle affecte la végétation, l'habitat naturel et la vie animale en périphérie des sites d'exploitation. Les dommages pour l'environnement biophysique se traduisent, en général, par la déforestation, qui est aussi responsable de la réduction de la résilience au changement climatique par la perte de la fonction de puits de carbone ; la destruction du couvert végétal ; la perte de la biodiversité et des services issus de l'utilisation de ces ressources par les communautés locales. Pendant les opérations de la mine, l'utilisation des engins et d'explosifs génère une pollution sonore et des vibrations qui sont potentiellement perturbatrices pour les populations locales et la faune.

En outre, une des très fortes ré-

criminations émises par les populations dans les zones d'influence des activités minières concerne la **non-réhabilitation des zones exploitées**. Les anciennes carrières de phosphate non-réhabilitées illustre cette problématique. Les communautés situées à proximité des grands sites miniers du pays sont également affectés par la pollution de l'air.

Les principaux **impacts sociaux, positifs et négatifs, de l'activité minière artisanale** au Togo sont : amélioration des niveaux de vie et amélioration des conditions de vie des populations locales dans les zones minières ; augmentation de la résilience des communautés par la diversité des activités économiques ; pertes de valeurs socio-culturelles ; renforcement de la pression sur les groupes vulnérables ; influence des flux migratoires par : (i) risque d'impacts positifs car le pouvoir des autochtones à conserver la maîtrise des pôles de décision est renforcée, les notabilités traditionnelles sont consultées, leur rôle est réaffirmé ; (ii) risque d'impact négatif car la génération de ruées migratoires semblables à celles connues dans d'autres pays miniers africains avec tous les effets négatifs qui s'en suivent ; impacts sanitaires et sécuritaires.

Les **impacts sociaux, positifs et négatifs, de l'activité minière industrielle** au Togo sont : développement des activités économiques connexes formelles (petit commerce, restauration, outils, ventes de marchandise) dans la zone d'influence des sociétés minières ; désenclavement des régions, amélioration des tonnages maritimes, amélioration de la circulation des biens et des personnes ; amélioration des infrastructures et services d'éducation et de santé ; amélioration des fournitures en eau, énergie, télécommunication ; génération d'impôts et taxes dédiées au développement local ou national ; impacts sanitaires et sécuritaires ; effets sociaux de la dégradation des composantes de l'héritage culturel ; fracture sociale au sein des communautés locales entre ceux qui accèdent à l'emploi industriel et ceux qui en sont écartés ; inégalité des situations entre employés directs de la mine et employés des entreprises sous-traitantes ; augmentation du coût de la vie : le phénomène inflationniste ; effets sociaux liés à la privation de biens fonciers ; impacts sociaux liés aux réinstallations ; effets sociaux liés à la fermeture des sites miniers ; arrêt des subventions des sociétés minières orientées vers les services sociaux de base ; effets sociaux des flux migratoires et de la mixité culturelle sur les sites industriels, et le risque des flux migratoires en cas de développement important du secteur minier industriel au Togo.

Pas moins de quatorze recommandations sont également formulées.

Lancement officiel du mécanisme forêts et paysans

## Le Togo veut restaurer 1.400.000 ha de terres dégradées d'ici à 2030

Au ministère togolais de l'Environnement, du développement durable et de la protection de la nature, on mise sur la synergie des acteurs pour y arriver. Le 12 avril 2019, le Togo a lancé son mécanisme forêts à Lomé, en présence des partenaires, des organisations de producteurs forestiers et agricoles. Le mécanisme forêts et paysans (en anglais, Forest and Farm Facility) est une initiative pour des paysans résilients face au changement climatique et de meilleurs moyens d'existence. Cette initiative mondiale est à sa deuxième phase et couvre la période 2018-2022.

Pour accroître la résilience des paysans face au changement climatique et à l'amélioration des moyens d'existence au Togo, la GIZ a apporté son soutien à la FAO pour la réalisation de la phase II du mécanisme forêts et paysans dans le cadre de son programme AFR100. Cette phase veut contribuer à atteindre au moins 11 des 17 objectifs de

développement durable (ODD). Au Togo, le projet vise à mener des actions concrètes en milieu paysan, au niveau des organisations paysannes qui font de l'agroforesterie. Dans son approche, le projet va permettre aux organisations paysannes de mettre en œuvre toutes les actions qui concourent à s'adapter au changement climatique, à améliorer leur moyen d'existence, leur revenu, tout en préservant le paysage dans lequel tout se développe.

«Avec les organisations paysannes, nous allons débattre et arrêter un plan de travail pour l'année, discuter pour retenir les activités réalistes et réalisables et établir un chronogramme. A la suite, nous allons signer un accord de financement avec chaque organisation paysanne. On lui donnera des moyens pour qu'il nous donne un résultat à la fin de l'année», a souligné le chargé de programme à la FAO, M. Djiva Oyétoundé, lors

de l'atelier de lancement. Et selon M. Alou-Adara Ayéfoumi, secrétaire général de la coordination togolaise des organisations paysannes, l'opportunité dudit projet s'impose car il va amener les organisations paysannes à abandonner les anciennes pratiques culturelles qui dégradent les sols et le couvert végétal, avec, comme conséquences, l'insécurité et l'intoxication alimentaire en ces moments de forte utilisation des pesticides.

Dans la mise en œuvre efficace du projet, deux facilitateurs national et international sont mis à contribution. Des voyages d'échanges d'expériences dans d'autres pays sur les expériences réussies sont prévus. Avec l'initiative africaine de restauration des paysages, le Togo veut restaurer 1.400.000 ha de terres dégradées d'ici à 2030. Le Togo et Madagascar sont les deux pays francophones pilotes de cette seconde phase en Afrique.

2è Forum de " la Ceinture et de la route"

## Plus de 64 Milliards de dollars d'accords signés, un impact direct sur l'économie mondiale

Le forum de «La Ceinture et de la route» qui s'est achevé le 27 avril 2019 à Pékin en Chine a été une fois encore l'occasion pour l'«Empire du milieu» de montrer qu'il est une nation avant-gardiste qui prône la coopération internationale pour booster le développement de certains pays, notamment africains, et assurer une meilleure connectivité mondiale pour le bien de toute l'humanité. A en croire les organisateurs, 283 résultats concrets ont été obtenus lors de ce forum. La preuve que cette initiative porte ses fruits.

Eric J.

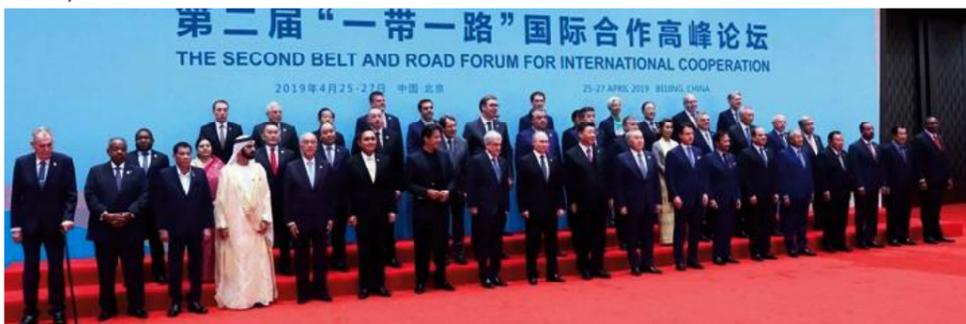
### Impact indéniable sur l'économie mondiale

Selon la Banque mondiale, des études ont montré que la coopération dans le cadre de l'initiative «La Ceinture et la Route» va réduire les coûts du commerce international de 1,1% à 2,2% et ceux du commerce le long du Corridor économique Chine - Asie centrale - Asie occidentale de 10,2%. Par ailleurs, elle contribuera à au moins

points clés, travailler ensemble de manière intensive et dessiner une «peinture précise et élaborée», afin de promouvoir la construction commune de l'initiative «Une Ceinture, une Route» pour continuer à progresser dans la direction d'un développement de haute qualité», a affirmé le Président chinois Xi Jinping à l'ouverture de ce forum.

Toutefois, la Chine indique que ce développement mondial doit se faire suivant le modèle d'une économie verte liée au concept

d'augmenter le volume des importations de biens et de services sur une plus grande échelle, car, la Chine est à la fois l'«usine du monde» et le «marché du monde». Elle se dit disposée à importer davantage de produits agricoles, de produits manufacturés et de services étrangers de haute qualité d'autant qu'elle entend mettre en place, de façon plus efficace, une coordination des politiques macroéconomiques internationales. «Une économie mondialisée



第二届“一带一路”国际合作高峰论坛  
THE SECOND BELT AND ROAD FORUM FOR INTERNATIONAL COOPERATION  
2019年4月25-27日 中国北京  
25-27 APRIL 2019 BEIJING, CHINA

Photo de famille du 2è forum à Beijing d'ouverture, de verdure et de prospérité. Les Etats du monde doivent utiliser l'écologie comme terrain de base, promouvoir la construction d'infrastructures vertes, les investissements verts et la finance verte afin de protéger et préserver la maison commune. Sur tous ces principes énoncés, le leader chinois relève la nécessité d'une construction et d'un partage en commun. La coopération bilatérale, la coopération tripartite et la coopération multilatérale sont les canaux idéaux pour y arriver, car, pour la Chine, la construction de l'initiative «Une Ceinture, une Route» offre non seulement de nouvelles opportunités pour le développement de tous les pays du monde, mais ouvre également de nouveaux horizons pour un développement ouvert de la Chine. «Nous sommes fermement convaincus qu'une Chine plus ouverte formera une interaction plus harmonieuse avec le monde et apportera plus de progrès et de prospérité à la Chine et au monde», a souligné Xi Jinping.

### Les défis

Avec cette initiative de «La ceinture et de la route», La Chine est consciente de l'important rôle qu'elle doit jouer, qui l'amène à envisager des réformes pour franchir les montagnes et aborder des rivages dangereux. Au titre de ces réformes, le gouvernement chinois a indiqué l'élargissement de l'accès au marché des investissements étrangers dans un plus grand nombre de domaines. Des efforts supplémentaires seront faits pour renforcer la coopération internationale en matière de protection de la propriété intellectuelle. Les Chinois pensent qu'il n'y a pas de progrès sans innovation. Il est aussi envisager

suppose une gouvernance mondialisée » affirme-t-on à Pékin.

Améliorer l'intégration quantitative et qualitative des jeunes femmes et hommes

## Un projet-conseil va bénéficier à 6 villes togolaises dans le secteur de l'éducation

Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara, et Dapaong vont bénéficier, sur la période du début août 2019 à fin octobre 2020, d'un programme de formation professionnelle et d'emploi des jeunes. L'objectif du projet est d'améliorer l'intégration quantitative et qualitative des jeunes femmes et des jeunes hommes sur le marché du travail, explique le cabinet international allemand GFA Consulting Group chargé d'engager un consultant à cet effet. Le secteur concerné est celui de l'éducation.

Le projet, selon une précision du cabinet basé à Hambourg, nord de l'Allemagne, donne des conseils sur les conditions cadres institutionnelles dans la capitale Lomé. La mise en œuvre est coordonnée dans deux domaines d'action dans les villes de Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara, et Dapaong, à savoir : (1) Formation professionnelle et qualification à court terme, et (2) emploi des jeunes. Au cours des phases précédentes du projet, le système dual a été introduit et ancré dans le système. Des formations entrepreneuriales ont été développées et sont mises en œuvre par des organisations partenaires telles que la Chambre des Métiers.

L'entrepreneur fournit des services dans les domaines d'action suivants : Orientation professionnelle ; Sensibilisation à l'Enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) ; Mesures de qualification entrepreneuriale. La consultation en-

Première Edition des bonnes pratiques en matière d'efficacité organisationnelle

## PASYD (Togo) parmi sept lauréats des Prix d'Excellence des OSC africaines

Jean Afolabi

EPIC-Africa ([www.EPIC-Africa.org](http://www.EPIC-Africa.org)) a annoncé, le vendredi 03 mai à Dakar, les sept (7) lauréats de la première édition des Prix d'Excellence des OSC (Organisations de la société civile) africaines, parmi lesquels **Partage et Action en Synergie pour le Développement**

maines et Développement du personnel, Gestion, Communication, Partenariats et Alliances, Suivi et Évaluation.

Les gagnants par catégorie sont : Capacité stratégique et Adaptation - **HakiElimu (Tanzanie)**, Leadership et Gouvernance - **HakiElimu (Tanzanie)**, Santé et Gestion financières - **Kenya Community**

marquées par leur ouverture à l'évaluation et leur engagement envers le progrès et le perfectionnement. Ces organisations sont, non seulement, des exemples de meilleures pratiques en termes d'efficacité organisationnelle, mais elles contribuent aussi de façon cruciale à entamer un important dialogue sur la transparence et la responsabilité des OSC en Afri-



epic africa  
CREATING AGENCY

(PASYD) du Togo. Les Prix d'Excellence des OSC Africaines mettent en avant l'importance de la capacité organisationnelle pour assurer l'impact des programmes et améliorer le bien-être des citoyens africains. Les lauréats de cette année sont des organisations de la société civile qui font preuve des meilleures pratiques dans huit éléments clés de l'efficacité organisationnelle : Capacité stratégique et adaptabilité, Leadership et Gouvernance, Santé et Gestion financières, Ressources Hu-

manes et Développement du personnel - **Ghana Centre for Democratic Development (CDD) (Ghana)**, Communications - **Kenya Community Development Foundation (KCDF) (Kenya)**, Suivi et Evaluation - **Partage et Action en Synergie pour le Développement (PASYD) (Togo)**, Gestion - **Hope WorldWide Kenya (Kenya)**. Pour les évaluateurs experts, ces organisations se sont dé-

veloppées par leur ouverture à l'évaluation et leur engagement envers le progrès et le perfectionnement. Ces organisations sont, non seulement, des exemples de meilleures pratiques en termes d'efficacité organisationnelle, mais elles contribuent aussi de façon cruciale à entamer un important dialogue sur la transparence et la responsabilité des OSC en Afri-



Youla Isabel, Günter Roos, Christoph Sander et Sani Yaya (de g à d)

Programme de formation technique et professionnelle et emploi des jeunes (PAFPE), rappelle le portail officiel *Republicoftogo*, qui précisait à ce sujet que les autorités souhaitent développer l'enseignement scientifique et les formations professionnelles et techniques et valoriser l'apprentissage et les compétences. «Notre responsabilité est de faire en sorte que la formation puisse promouvoir un système d'apprentissage intégral permettant de disposer d'une main d'œuvre qualifiée, et diversifiée, afin de lutter contre le chômage et réduire la pauvreté», avait souligné à l'occasion le ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances, lors de la cérémonie de signature du don. Officiellement, la troisième phase du PAFPE permettra d'améliorer un grand nombre de centres en province pour renforcer la formation technique et professionnelle.

Sani Yaya avait à ses côtés Tairou Bagbiègue, le ministre de l'Enseigne-

ment technique, de la formation et de l'insertion professionnelle. La délégation allemande comprenait l'ambassadeur Christoph Sander, Günter Roos, responsable de la KfW pour le Togo et le Bénin, et Youla Isabel, chargée des projets éducatifs au siège de la Banque à Francfort. Le Programme d'appui à la formation professionnelle et l'emploi des jeunes est exécuté sur la période 2018-2021. Il est attendu qu'à terme il améliore la qualité et l'accès à la formation technique et professionnelle dans les pôles de croissance sélectionnés. Pour la Phase I, cela couvre les villes de Tsévié, Kpalimé et Sokodé ; et pour la Phase II, les villes d'Atakpamé, Kara et Dapaong. Le programme contribue ainsi à l'amélioration des possibilités d'emploi et de revenus.

Le programme se concentre sur le secteur qui emploie l'essentiel de la force de travail : le secteur agro-

(suite à la page 7)

FOOTBALL/COUPE DE LA CAF

# Laba Fo-Doh et Berkane en finale face à Zamalek

Les demi-finales retour de la Coupe de la Confédération ont rendu leur verdict. Dans la première affiche, on a assisté à une sacrée sensation puisque la RS Berkane du Togolais Laba Fo-Doh qui atteignaient ce niveau pour la première fois, a renversé les Tunisiens du CS Sfaxien en s'imposant 3-0 à domicile pour effacer le revers 2-0 de l'aller.

**Hervé A.**

Le Togolais Kodjo Fo-Doh Laba sur penalty (8e), Omar Namsaoui d'un missile sur coup franc (19e) et le défenseur burkinabè Issoufou Dayo (31e) ont tous frappé en l'espace de 23 minutes pour permettre à la RSB de retourner la situation. Entre les péripéties à l'hôtel avant le match, le penalty de l'ouverture du score qu'il conteste et les blessures de deux joueurs en première période (Habib

Queslati et Hamza Mathlouthi), le CSS, dub le plus titré de la compétition (3 sacres), mettra toutefois en avant des circonstances atténuantes pour expliquer cette désillusion.

Pas plus de succès pour l'autre représentant tunisien, l'Etoile du Sahel. Adomcile, les hommes de Roger Lemerre ont buté sur le Zamalek (0-0), qui se qualifie grâce à sa victoire 1-0 à l'aller. Venus pour subir, les Egyptiens ont été outrageusement do-

minés (67% de possession pour l'ESS et 19 tirs à 4 mais seulement 3 cadrés), mais les locaux ont cruellement manqué de réalisme et ils ont permis au club caïrote de tenir son pari, même une fois réduit à dix après l'expulsion de Gernesh dans le temps additionnel et contraint de terminer avec l'attaquant Omar El-Said dans le but. ... Rendez-vous les 19 et 26 mai pour cette finale inédite entre Berkane et le Zamalek.



## Van Dijk absent du dernier entraînement

Virgil van Dijk a manqué le dernier entraînement de Liverpool lundi, à la veille de défier le FC Barcelone en demi-finale retour de la Ligue des champions (21h, en direct sur RMC Sport 1). Une blessure est redoutée. Le coup serait dur pour des Reds déjà privés de Salah, Keita et Firmino.

Liverpool a-t-il perdu un nouveau cadre pour de sa demi-finale retour de Ligue des champions contre le FC Barcelone ? L'absence de son meilleur défenseur, Virgil van Dijk, à l'entraînement lundi laisse malheureusement penser que Jürgen Klopp ne pourra pas compter sur son Néerlandais ce soir (21h).

Jürgen Klopp avait bien assuré ce lundi matin que son Néerlandais n'était pas blessé. A Liverpool, certains laissent entendre qu'il serait plutôt en train de se reposer... Mais aucun journaliste anglais n'a été en mesure de confirmer ni d'infirmer la nouvelle, qui serait un coup terrible pour les Reds, déjà privés de Naby Keita, Mohamed Salah et Roberto Firmino. Tous trois blessés, les trois hommes manqueront aux partenaires de Sadio Mané pour ce retour à Anfield.

Battus 3-0 au Camp Nou, Liverpool a besoin d'un exploit pour voir la finale à Madrid. 94% des équipes victorieuses à domicile sur ce score à l'aller ont vu le tour suivant dans l'histoire de la C1. Le meilleur joueur de la saison anglaise, qui n'avait pas été dribblé depuis mars 2018 en Premier League, avait, comme tous ses partenaires, souffert face au talent de Lionel Messi et consorts en Catalogne mercredi.

## Casillas a quitté l'hôpital

Iker Casillas (FC Porto) a quitté lundi l'hôpital où il avait été admis pour un infarctus. "Je suis un peu ému mais je vais bien", a rassuré l'international espagnol.

Le gardien espagnol du FC Porto Iker Casillas a quitté ce lundi l'hôpital portugais où il avait été admis mercredi pour un infarctus et a reconnu que son avenir était incertain. "Je suis un peu ému mais je vais bien (...). J'ai eu beaucoup de chance", a-t-il déclaré aux journalistes qui l'attendaient devant l'hôpital privé de Porto (nord) où il a été soigné.

"Je dois me reposer pendant deux semaines ou peut-être deux mois, je ne sais pas. En vérité cela m'est égal. L'important c'est d'être ici. (...) Je ne sais pas comment sera l'avenir", a souligné l'ancien joueur du Real Madrid et ex-capitaine de l'équipe d'Espagne, vêtu d'une chemise blanche et accompagné de son épouse Sara Carbonero.

L'emblématique gardien, figure du sport espagnol depuis le triplé historique Euro-Mondial-Euro réussi par la Roja entre 2008 et 2012, a "souffert d'un infarctus aigu pendant la séance d'entraînement" de mercredi matin, avait alors expliqué le FC Porto. Le soir même, Casillas, qui doit fêter ses 38 ans le 20 mai, avait rassuré ses fans et le monde inquiet du foot en publiant une photo de lui, alité à l'hôpital et tout sourire.

Les médias portugais ont rapporté que le footballeur s'était rendu par ses propres moyens à l'hôpital privé CUF à Porto, où les médecins se sont rendus compte qu'il était en train de faire un infarctus. Il a été opéré en urgence afin de lui poser un cathéter.

DIAMOND LEAGUE/MEETING DE DOHA

## Semenya marque les esprits

Caster Semenya n'a pas semblé perturbée au meeting de Doha où elle a survolé le 800 m, vendredi, avec un excellent chrono (1'54"98). Le tout deux jours après la décision du TAS, qui avait donné tort à la Sud-Africaine dans le conflit qui l'oppose à la Fédération internationale sur les règlements liés à l'hyperandrogénie des athlètes.

Sous les yeux du président de l'IAAF Sebastian Coe, Caster Semenya a dominé comme prévu

le 800 m du meeting de Doha (Qatar) de la tête et des épaules. Passée en 56"66 à la mi-course, elle s'est imposée en 1'54"98, soit le quatrième temps de sa carrière, pas si loin de son record de l'an passé à Paris (1'54"25). Jamais personne n'est allé aussi vite à cette période de l'année. C'est également la quinzième meilleure performance mondiale de tous les temps.

Interrogée sur la décision du

Tribunal arbitral du sport la déboutant de son recours contre les nouveaux règlements de l'IAAF concernant les athlètes hyperandrogènes, la championne olympique et du monde de la distance a répondu avec philosophie : " Cette décision ne m'empêche pas de vivre, dit-elle. La vie est trop courte pour que je perde mon temps avec ce genre d'histoire. Je vais continuer à m'entraîner et à courir. Si quelque chose se met

en travers de ma route, je passerai dessus. "

La Sud-Africaine (28 ans) n'avait pas envie de s'étaler avec de longs bavardages : " Je peux faire beaucoup de courses, ma palette est large, mais ma course c'est le 800 m, et j'en ferai jusqu'à la fin. Personne ne m'empêchera de faire ce que je veux. Tournez-vous vers mes conseillers pour parler de moi, aujourd'hui je ne parlerai que de course. "

# GAGNE JUSQU'À 10 000 000 FCFA AU TIRAGE!

LA TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2019

ÇA SE PASSE AU TOGO!

\*Achète à 200 FCFA tes tickets de la TCE 2019, gratte et gagne des tickets gratuits ou des lots en espèces allant de 200 FCFA à 500.000 FCFA !

\*Garde tes tickets non gagnants pour le tirage des lots intermédiaires pour remporter jusqu'à 100.000 FCFA !

\*Découvre trois fois « », et gagne un séjour dans un hôtel de luxe de la place et ta participation au grand tirage régional!

2470, Avenue de la chance Tél:(00228) 22 53 57 00 / 22 35 57 02 Fax :(00228) 22 51 35 08  
 BP :895 Lomé – TOGO E-mail : lonato@lonato.tg / site web. www.wwww.lonato.tg



# Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

88 N° 6928/19.../CNSS/DG/DAICE-SP

## COMMUNIQUE

**Opération de bilan de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo et résidant sur le territoire national.**

**1<sup>er</sup> semestre 2019**

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant du régime de ladite institution et résidant sur le territoire national que, l'opération semestrielle de bilan de vie en vue du paiement des pensions et rentes du deuxième semestre 2019, se déroulera sur la période du 06 mai au 14 juin 2019 sur toute l'étendue du territoire national.

L'opération se tiendra simultanément à Lomé et à l'intérieur du pays suivant le calendrier général ci-après :

LOCALITES	DATES DE CONTRÔLE	SITES DU CONTRÔLE	HORAIRES DU CONTRÔLE	
			Matin	Après - midi
DIVISION MARITIME-GOLFE (ZONE GRAND LOME)	Du 06 mai au 14 juin 2019	Division CNSS Lomé (Hanoukopé)	Tous les jours, sauf les samedis, dimanches et les jours fériés	
DIVISION MARITIME-GOLFE (PREFECTURE DE L'AVE)	Les 28 et 29 mai 2019	Bureaux de la Préfecture de l'Avé (KEVE)		
DIVISION MARITIME-GOLFE (PREFECTURE DU ZIO)	Du 03 au 07 juin 2019	Relais de la Mairie de Tsévié		
DIVISION MARITIME-LACS (ZONE ANEHO)	Du 06 mai au 07 juin 2019	Division CNSS Aného et dans les différentes préfectures de la zone		
DIVISION DES PLATEAUX	Du 06 mai au 14 juin 2019	Division CNSS Atakpamé et dans les différentes préfectures de la région des plateaux	8 H à 13H	14 H à 17 H
DIVISION CENTRALE	Du 06 mai au 07 juin 2019	Division CNSS Tchamba et dans les différentes préfectures de la région centrale		
DIVISION DE LA KARA	Du 06 mai au 07 juin 2019	Division CNSS Kara et dans les différentes préfectures de la région de la Kara		
DIVISION DES SAVANES	Du 06 mai au 07 juin 2019	Division CNSS Dapaong et dans les différentes préfectures de la région des savanes		

A cet effet, le Directeur Général de la CNSS invite les pensionnés et rentiers concernés à se présenter sur les différents sites de l'opération munis des documents suivants :

-une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, nouveau permis de conduire, livret d'épargne) en cours de validité ;

-la notification d'attribution du droit ou le reçu du dernier bilan de vie, portant les références du/des droit (s)

**NB : Les bénéficiaires ayant procédé à des changements d'identité (noms et prénoms) doivent se munir des copies légalisées des jugements rectificatifs des actes de naissance.**

A Lomé, afin d'éviter des bousculades aux guichets de contrôles de la **Division Régionale CNSS de Lomé à Hanoukopé**, les bénéficiaires relevant de la commune de Lomé et des préfectures du Golfe et d'Agoué-Nyivé sont invités à respecter le calendrier ci-après :

Groupes de bénéficiaires	Site de contrôle	Dates de passage au contrôle
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC	DIVISION MARITIME-GOLFE - AGENCE CNSS LOME (HANOUKOPE)	Du 06 au 10 mai 2019
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la FUCEC TOGO		Du 13 au 17 mai 2019
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à ORABANK TOGO		Du 20 au 24 mai 2019
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à :		Du 27 au 31 mai 2019
<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ COOPECTRASSTO</li> <li>➢ COOPEC-AD</li> <li>➢ COOPEC TOGO PORT</li> </ul>		
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à :		Du 03 au 11 juin 2019
<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ CCP</li> <li>➢ SPT</li> <li>➢ UTB</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ ECOBANK</li> <li>➢ BIA</li> <li>➢ BTCI</li> <li>➢ SIAB</li> <li>➢ BANQUE ATLANTIQUE</li> <li>➢ SOCIETE GENERALE</li> <li>➢ CORIS BANK</li> <li>➢ NSIA BANQUE</li> <li>➢ BOA</li> <li>➢ BSIC</li> </ul>		
Tous les retardataires		Du 12 au 14 juin 2019

Les pensionnés et rentiers résidant dans les préfectures du Zio, de l'Avé et dans les préfectures couvertes par les divisions CNSS d'Aného, d'Atakpamé, de Tchamba, de Kara et de Dapaong sont priés de se conformer aux communiqués détaillés de passage les concernant qui seront diffusés sur les médias locaux, affichés dans lesdites divisions, aux chefs-lieux de leurs préfectures de résidence et déposés auprès des responsables locaux de la FENARET / CNSS.

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui ne se présenteront pas à cette opération sera, conformément au code de sécurité sociale, suspendu provisoirement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Fait à Lomé, le 1<sup>er</sup> 1 AVR 2019

Le Directeur Général



Ingrid AWADE

Boulevard Eyadema 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie : (228) 22 51 99 26

BIA-TOGO 00136280001 - 64  
BTCI 05904200167 - 58  
ECOBANK 7010231400063401  
BOA 01002 001103970008 39

CCP - LOME 6310002011001000  
BPEC 11354150018  
Diamond Bank 223004172016-68  
SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000  
SIAB 01251104005071  
ORABANK Lomé 030301992001-83  
CORIS BANK 01001 000241024101 96

Sur la base de leurs priorités stratégiques régionales

## Les ACP tiennent toujours à un « accord mutuellement avantageux » avec l'UE

Jean AFOLABI

3 mai 2019 à Mbabane, en Eswatini. Les négociateurs en chef Neven Mimica et Robert Dussey ont rencontré les ministres africains pour discuter du pilier « Afrique » du futur partenariat entre l'Union européenne (UE) et 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Comme pour les autres consultations régionales, qui se sont tenues dans les régions du Pacifique et des Caraïbes, l'objectif était de débattre des

besoins et des priorités spécifiques de la région, tout en examinant les moyens d'y répondre au mieux dans le futur accord ACP-UE. La discussion doit alimenter et enrichir le pilier sur mesure pour l'Afrique du futur accord ACP-UE, également appelé « accord post-Cotonou ».

À Mbabane, le négociateur en chef de l'UE, le commissaire chargé de la coopération internationale et du développement, M. Neven Mimica, s'est exprimé en ces termes : « La réunion de ce jour a posé une

base et des orientations politiques solides pour le renforcement des relations entre l'UE et l'Afrique dans le cadre de notre futur accord. Nous pensons que la stimulation de la croissance économique, dans le but d'améliorer les conditions de vie de la population et de réduire la pauvreté, devrait occuper une place de premier plan dans nos travaux. Parmi les autres priorités figurent la promotion des principes démocratiques, ainsi que la protection de nos citoyens et de notre environnement ».

Le professeur Robert Dussey, négociateur en chef des pays ACP et président du groupe central de négociation ministériel, qui est également le ministre togolais des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration de l'Afrique, a déclaré que « la consultation pour la région africaine, tout juste terminée, vient compléter les résultats des consultations pour les Caraïbes et le Pacifique, qui nous ont aidés à mieux comprendre les priorités des régions ACP. Ce dernier point revêt une im-

portance cruciale dans le contexte des négociations actuelles sur un nouvel accord de partenariat ACP-UE. Nous continuons de privilégier les travaux menés avec nos partenaires de l'UE pour répondre aux priorités des trois régions ».

M. Thuli Dladla, ministre swazi des affaires étrangères et de la coopération internationale, a, pour sa part, ajouté que « en tant que chef de file des négociations du protocole « Afrique » et hôte des consultations qui viennent de s'achever, le Royaume d'Eswatini est honoré et fier d'avoir facilité l'expression des priorités stratégiques de l'Afrique, ce qui a créé les conditions requises pour un réel engagement à parvenir à un accord mutuellement avantageux avec l'Union européenne ».

A rappeler que l'accord de Cotonou régissant actuellement les relations entre l'UE et les pays ACP arrivera à échéance en 2020. Les négociations en vue d'un nouveau partenariat entre les pays ACP et l'UE ont été lancées à New York le 28 septembre 2018 en marge de l'As-

semblée générale des Nations unies. Les deux premières séries de négociations ont principalement porté sur le socle commun au niveau UE-ACP. Ce socle regroupe les valeurs et les principes autour desquels se rassemblent l'UE et les pays ACP. Il indique également les domaines stratégiques prioritaires dans lesquels les deux parties ont l'intention de travailler ensemble à titre prospectif. La structure envisagée pour le futur accord comprend un socle commun et des piliers régionaux spécifiques et axés sur des actions, le but étant de se concentrer sur les besoins de chaque région. Le premier cycle de consultations concernant les piliers régionaux est à présent terminé. L'UE et les pays ACP chercheront, dans le cadre du futur partenariat, à renforcer leur coopération politique sur la scène internationale. Ensemble, ils représentent plus de la moitié de l'ensemble des pays membres des Nations unies et plus de 1,5 milliard de personnes.

Liberté de la presse au Togo

## Un léger mieux, encore des défis à relever, selon l'OTM

En 2019, au classement mondial de la liberté de la presse de Reporters Sans Frontières (RSF) publié chaque année depuis 2002, le Togo progresse de 10 places et occupe le 76<sup>ème</sup> rang sur 180 pays classés. Le Togo est ainsi le 6<sup>ème</sup> meilleur pays de la liberté de la presse en Afrique de l'Ouest derrière le Ghana (27), le Burkina (36), le Sénégal (49), le Niger (66) et la Côte d'Ivoire (71).

En présentant son rapport sur l'Etat de la presse nationale à l'occasion de la journée du 3 mai, Journée mondiale de la liberté de la presse, l'Observatoire togolais des médias (OTM) s'est réjoui de cette avancée constatée par la faitière des journalistes du monde entier tout en relevant quelques points noirs qui plombent encore la pleine jouissance de l'exercice du métier au Togo.

En ce qui concerne les médias publics (médias d'Etat), l'OTM fait ressortir les conditions de vie et de travail très précaires des journalistes qui y officient doublées des pesanteurs politiques de tout bord. La transformation des médias publics en office demeure à l'étape de projet.

Dans la presse privée, ce sont des considérations politiques et mercantiles en lien avec le travail des journalistes qui sont pointés du doigt par l'instance d'autorégulation des journalistes du Togo. « Sur le plan de la qualité, les médias privés, toutes catégories confondues, sont alignés et bipolarisés. Dans la plus grande ignorance des règles qui régissent la profession, la plupart des journalistes du privé sont guidés parfois par des préoccupations politiques et mercantiles », a indiqué Aimé Ekpe, le Président de l'OTM.

Dans ce contexte de précarité et de méfiance, il n'est donc pas éton-



La table d'honneur lors de la présentation du rapport

nant que les règles élémentaires du code de la presse du code de déontologie soient malmenées au sein de la corporation. La HAAC et l'OTM ont été donc mis à contribution pour redresser la barre. Ainsi, lit-on dans le rapport de l'OTM que deux mises en garde ont été infligées aux journaux « La Nouvelle » et « l'Estrade ». Une suspension d'un mois au journal « La Nouvelle » dont le récipiscé de déclaration de parution a fait l'objet d'une ordonnance de retrait du président du Tribunal de Première Instance de Lomé le 10 décembre 2018. Il leur est reproché la publication d'articles jugés « diffamatoires et non équilibrés » ou encore « tendancieux et comportant des informations non vérifiées ». Certains journaux ont été incriminés par l'instance de régulation pour « diffamation et accusation grave », « diffamation, mensonges » ou encore « diffusion de fausses informations ». L'OTM de son côté a eu à auditionner plus d'une dizaine de directeurs de publication pour les mêmes faits.

Il faut souligner tout de même que la tâche n'a pas été de tout repos pour les journalistes dans l'exercice de leur métier durant l'année écoulée du fait de la tension politique entre le pouvoir et l'opposition dans le pays. L'OTM fait remarquer que des agressions ou des voies de fait ont été constatées sur des journalistes.

Les journalistes « ont été empêchés de couvrir certaines manifestations politiques, ont été violentés, blessés et d'autres ont vu leurs matériels de travail endommagés ou confisqués » par les forces de l'ordre, lit-on dans le rapport.

L'OTM a déploré aussi le comportement des militants de certains partis politiques qui menacent des journalistes qui animent des émissions-débats sur des radios. Cette situation a induit la suspension de l'émission « Taxi Presse » de la radio TAXI FM, le premier responsable arguant des menaces sur sa personne. Il va sans dire que c'est la sécurité physique des journalistes qui est en jeu. L'OTM en appelle donc aux pouvoirs publics d'assurer davantage la protection des journalistes sur les lieux de manifestations publiques. Il revient aussi aux hommes de media de faire preuve de professionnalisme et de responsabilité sur les lieux de reportage et particulièrement lors des manifestations publiques. L'OTM recommande aux journalistes de « prendre conscience de la responsabilité sociale des médias et œuvrer pour l'apaisement, le développement et le rayonnement du Togo », a dit Aimé Ekpe. Pour ce faire, il faudra donc que le gouvernement apporte une aide plus conséquente à la presse privée en prenant les décrets d'ap-

Améliorer l'intégration quantitative et qualitative des jeunes femmes et hommes

## Un projet-conseil va bénéficier à 6 villes togolaises dans le secteur de l'éducation

(suite de la page 4)

syvo-pastoral, compris au sens large, c'est-à-dire, incluant tous les métiers contribuant à la dynamique de l'agriculture et du développement rural (filiales de formation, mise en valeur des produits, la mécanique agricole, l'agro-équipement, le transport, l'acheminement, la commercialisation des produits).

Le Programme appuie sept (7) éta-

blissements par Phase, repartis sur les six (6) pôles. Il comprend les composantes suivantes : **Composante 1** – Construire et réhabiliter de l'infrastructure et équiper des centres bénéficiaires (environ 2.800.000 euros pour la Phase I et 3.000.000 d'euros pour la Phase II). **Composante 2** – Mesures d'accompagnement (environ 1.000.000 d'euros pour la Phase I et 900.000 euros

pour la Phase II), entre autres les activités de : formation des formateurs des centres ; renforcement des capacités managériales des centres ; renforcement des capacités managériales du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP, agence d'exécution) ; mesures d'insertion professionnelle ; mesures de sensibilisation.

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°540 DE LOTO KADOO DU 26 Avril 2019

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 541<sup>ème</sup> tirage de LOTO KADOO. Lors du précédent tirage de LOTTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000 F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans la plupart des villes du pays.

Toutesfois, à LOME nous avons recensé quelques gagnants de gros lots. Ainsi, dans la capitale, nous avons recensé un lot de 1.000.000 F CFA, un lot de 1.250.000 F CFA et un gros lot de 3.750.000 F CFA gagnés auprès des opérateurs 70722, 30134 et 90022.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,  
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE!  
BONNE CHANCE A TOUS!!!

### LOTO KADOO

Résultats du tirage N°541 de LOTO KADOO du 03 Mai 2019

Numéro de base

77 56 74 68 76

Numéros bonus

70 16

### LOTO Sam

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°096 DE LOTO Sam du 27 Avril 2019

Le tirage N°097 du LOTO Sama eu lieu samedi 04 Mai 2019 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, c'est à KPALIME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. En effet, un lot de 1.000.000 F CFA a été répertorié auprès de l'opérateur 40127 basé à KPALIME.

Dans les autres villes du pays ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000 F CFA, qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°097 de LOTO SAM du 04 Mai 2019

Numéro de base

20 11 51 46 28

**Le Très Haut Débit  
continue son parcours !**



**est désormais présente à**

**TANDJOUARE**

**Le N°1 de l'internet mobile au Togo**

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

